

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup tenue le 23 juin 2026, à 19 h 30, au Centre de services de Rivière-du-Loup, au 464, rue Lafontaine, à Rivière-du-Loup, à laquelle il y a quorum sous la présidence de monsieur Jean-François Lévesque, président.

CA 2026-06-1518 TARIFICATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS, D'HÉBERGEMENT ET DE REPRÉSENTATION 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE la *Politique concernant les frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de représentation* prévoit la détermination annuelle de la tarification;

IL EST PROPOSÉ par Denis Bastille et résolu :

QUE la tarification concernant les frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de représentation pour l'année scolaire 2026-2027 soit la suivante :

- les taux au kilomètre pour les frais déplacements sont indexés conformément au taux en vigueur par le Conseil du Trésor, et ils seront ajustés en cours d'année scolaire au besoin. En date du 1^{er} juillet 2026, ils seront de :
 - Allocation au kilomètre de : 0,65 \$/km
 - Covoiturage : 0,70 \$/km
 - Courte distance : 6,50 \$
- 69 \$ par jour pour les frais de repas, soit 15 \$ pour le déjeuner, 22 \$ pour le dîner et 32 \$ pour le souper à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire;
- une allocation de 40 \$ par jour pour les frais d'hébergement sans présentation de reçu.

Adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme,
Rivière-du-Loup, le 25 juin 2026

La secrétaire générale,



Geneviève Soucy